

Conseil du CREA

2 décembre 2022

Hugo Chatellier, Charlotte Gould, Anne-Marie Paquet-Deyris, Antoine Simms, Michaël Roy, YB, FK, François Cusset, Serge Chauvin, Laurence Gervais, Julien Brugeron, Amélie Lespilette, Naomi Toth

Absents: Christine Berthin, Myriam-Isabelle Ducrocq, Camille Debras, Flore Coulouma, Laetitia Sansonetti, Martine Sekali.

Procurations : Martine Sekali à Hugo Chatellier, Camille Debras à Hugo Chatellier, Flore Coulouma à Yan Brailowsky.

La séance est ouverte à 12h05.

1. Point sur le budget (information)

Nous avons épuisé le budget 2022.

2. Calendrier des réunions du 2e semestre (information)

- Vendredi 20 janvier 2023 de 12h à 13h
- Vendredi 10 mars 2023 de 12h à 13h
- Vendredi 7 avril 2023 de 12h à 13h
- Vendredi 5 mai 2023 de 12h à 13h
- Mercredi 7 juin 2023 de 12h à 13h

AG à prévoir en juin ou septembre. Si une date ne convient pas, il est temps de prévenir la direction. Les dates proposées ont tenu compte des événements déjà signalés sur le calendrier partagé.

3. Mastérialles et doctoriales (information)

Le programme a été communiqué par email. Il est prié aux collègues de venir y assister dans la mesure du possible, même pour une heure, afin de donner des retours aux étudiant.e.s et doctorant.e.s. Il faudra à l'avenir prévoir une concertation plus ample sur le calendrier pour éviter des problèmes de communication, comme avec le groupe GReMLIN qui avait prévu un autre créneau.

4. Rappels sur la communication (listes, réseaux sociaux...)

La direction demande aux collègues de s'assurer, avant de faire un envoi quelconque sur une liste, que l'information figure bien sur le site du CREA et, accessoirement, sur le calendrier partagé Google du CREA. Il est possible, et facile, d'ajouter ensuite le lien vers le site du CREA à l'annonce.

Un tutoriel sera fait pour apprendre à ajouter des événements sur l'agenda Google partagé.

Note: il faut au préalable que Y. Brailowsky vous donne les droits d'écriture avec votre compte de ParisNanterre.

5. Étude des demandes de financement (voir tableaux récapitulatifs envoyés séparément)

Deux demandes de financement de colloques, et deux demandes de missions de recherche.

6. Répartition des heures consacrées à la formation doctorale

La direction fait 3 propositions pour répartir les 24 htd allouées dans le cadre de la formation doctorale :

A- Proposition d'organiser des formations pour préparer les auditions

Il convient de préparer nos doctorant.e.s aux auditions aux postes de MCF ainsi qu'aux entretiens pour obtenir des Contrats Doctoraux (Paris Nanterre, Université Paris Lumière, ArTeC, etc.). Proposition de financement : 4htd pour la préparation aux auditions MCF.

Pour les 'auditions MCF', cela inclut la préparation d'un CV qui correspond à un exemple de profil affiché sur Galaxie, une audition de 30mn avec un jury, et les retours du jury en présence des 'candidat.e.s'.

Date retenue pour cela : Mardi 21 mars 2023, qui est 10 jours avant la date limite de la campagne 2022. Proposition de créneaux :

- 13h30-14h30 : examen des dossiers
- 14h30-15h00 : audition candidat.e 1
- 15h00-15h30 : audition candidat.e 2
- 15h30-16h00 : audition candidat.e 3
- 16h00-16h45 : classement et retours.

Pour les auditions à des Contrats doctoraux, la date n'a pas été fixée et dépendra du calendrier et du nombre de candidatures. Le déroulé sera semblable aux auditions MCF, excepté pour la durée de passage (10mn de présentation, 10mn de questions). Il n'y aura pas de financement spécifique pour cette préparation.

Il faudra prévoir plusieurs types de profils de poste en fonction des doctorant.e.s qui se présentent à des postes de MCF. Nous allons privilégier ceux/celles qui soutiennent en 2022 et seront qualifiés à temps par le CNU.

B - Proposition d'organiser 3 ateliers cette année

a) atelier/formation : quelles carrières en dehors de l'ESR ? Exemple : édition, diplomatie (culturelle), entreprises [et numérique], communication... → intervenant.e à déterminer -
Financement : 2htd

b) atelier : comment préparer un 'book proposal' → Yan Brailowsky (expérience aux États-Unis comme chargé du livre, et comme Directeur des presses universitaires de Paris Nanterre) -
Financement : 2htd

c) montage d'un colloque/JE (du sujet et l'AAC, au financement et la logistique) → Elise Heizmann - Financement : 2htd

Elise Heizmann va rejoindre la DRED pour occuper d'autres missions. Nous n'avons pas d'indication sur qui la remplacera, ni quand. Son absence fera cruellement défaut au CREA.

C - Proposition de soutenir l'organisation de séminaires

Afin de valoriser le travail des projets interdisciplinaires, nous pourrions soutenir l'organisation des séminaires portés par les MCF du CREA, étant entendu que les PR ont déjà normalement « leur » séminaire. Ne sont donc indiqués ci-dessous que les MCF, pas les PR. Parmi les séminaires identifiés par la direction du laboratoire, sans ordre particulier :

1. Séminaire Laboratoires locaux d'émancipation globale : Bradley Smith
2. Séminaire Les Nord(s) : Hugo Chatellier et Cécile Viollain
3. Séminaire Aliénation/Émancipation : Alice Braun et Laurence Dubois
4. Séminaire Birth(ing) stories : Alice Braun
5. Séminaire Littérature : Olivier Hercend, Naomi Toth (IUF)
6. Séminaire Confluences : Laetitia Sansonetti (IUF)
7. Séminaire Construction des idéologies : Laurence Dubois et Myriam-Isabelle Ducrocq
8. Séminaire Art et Justice : Naomi Toth (IUF)

2h seraient allouées par séminaire, à charge aux organisateur/rices de s'organiser pour la répartition des heures. Si un(e) organisateur/riche ne peut pas prendre d'heures, les heures seraient ventilées ailleurs. Les heures devront être rattachées à une ou des séances précises pour être répertoriées sur ADE. La séance choisie devra être accessible en français, pour être mutualisée avec l'ensemble de l'ED.

7. Précis sur les soutenances (répartition des dépenses ED / UR / UFR...)

Sont pris en charge par l'ED :

- les frais d'impression de la thèse (à la reprographie de Paris Nanterre).
- les frais du jury dans le respect des plafonds habituels, à savoir environ €500 pour une thèse sans cotutelle.

Sont pris en charge par l'UR : le complément des frais de transport et d'hébergement du jury (dans des limites raisonnables).

L'UFR peut éventuellement compléter. Les frais d'envoi postal ne sont pas pris en charge.

8. Questions diverses: Classement des demandes soumises à la Commission Recherche

La Commission Recherche (CR) impose désormais aux UR de classer les demandes reçues. Les prochains dossiers à examiner qui ont été soutenus par le CREA et qui doivent être classés ont été transmis par :

- Naomi Toth : colloque I. Reznikoff
- Benoît Tadié : colloque sur le roman policier et démocratie
- Laetitia Sansonetti : colloque sur le multilinguisme en traduction
- Hugo Chatellier : congrès PAC 2023
- Fiona Fleming : colloque D.H. Lawrence
- Anne-Marie Paquet-Deyris : colloque de la SERCIA

Il est proposé de procéder en deux temps : la direction contactera les porteurs de projet pour que ceux-ci indiquent à quel point le financement CR leur est nécessaire. Les pièces seront transmises au conseil du CREA, puis celui-ci effectuera un classement via Balotilo.

Il faudra se revoir en 2023 pour établir une politique plus claire permettant de départager les dossiers, même s'il apparaît d'ores et déjà difficile de se positionner dès le dépôt d'une demande.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil prend fin à 13h15.